Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le 24/04/2025
ID : 030-213000284-20250416-2025_04_39-DE

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-04-39
Séance du 16 avril 2025

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « des Amis des Musées de Bagnols-sur-Cèze »

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
23	7	3

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 08 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Christian **SUAU**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE,** Sylvain **HILLE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à C. BAUME, Justine **ROUQUAIROL** procuration à J C. REY, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. FOND-THURIAL, Laurence **SALINAS-MARTINEZ** procuration à F. SERVOL, Carine **BOISSEL** procuration à C. MUCCIO, Michel **SELLENS** procuration à M. COUSTON, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. ROUX

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Pascale **BORDES,** Vincent **THIERRY**

Secrétaire de séance : Jennifer OBID

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le 24/04/2025
ID : 030-213000284-20250416-2025_04_39-DE

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « des Amis des Musées de Bagnols-sur-Cèze »

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que l'association « des Amis des Musées de Bagnols-sur-Cèze » existe sur la commune depuis 1964 et propose des actions régulières pour promouvoir notamment les collections du Musée Albert-André ;

Considérant que l'association prévoit d'organiser une exposition au Centre d'Art Rhodanien Saint-Maur du 18 au 31 août 2025 afin d'attirer l'attention sur trois peintres ayant travaillé depuis un demi-siècle dans le Gard Rhodanien et dont des œuvres figurent dans les collections de la Conservation des Musées du Gard ;

Considérant que cette exposition entraîne pour l'association quelques frais d'investissement notamment en matériel et communication ;

Considérant que l'association « des Amis des Musées de Bagnols-sur-Cèze » a sollicité la Commune en vue d'obtenir une subvention exceptionnelle ;

Considérant que cette question a été présentée à la commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive ainsi qu'à la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 02 avril 2025 ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer à l'association « des Amis des Musées de Bagnols-sur-Cèze » une subvention exceptionnelle de 600 euros,

- de prélever cette somme sur le compte « 0404-3113-65748 » du budget en cours.

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

La présente délibération, peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr